

Communiqué de presse

Paris, le 9 juillet 2024

L'Union sociale pour l'habitat lance un grand challenge Eau appelé « BarEaumètre » pour économiser l'eau dans les logements et mieux gérer l'eau à la parcelle, avec l'appui des agences de l'eau

En septembre 2023 un partenariat majeur a été signé entre les 6 agences de l'eau (Adour-Garonne, Artois Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône Méditerranée-Corse et Seine Normandie,) et l'Union sociale pour l'habitat afin de placer la gestion de l'eau, la renaturation des espaces et la lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain au cœur des projets de construction et de rénovation du logement social, pour améliorer le cadre de vie et le bien-être des habitants.

L'Union sociale pour l'habitat lance ce jour un grand challenge Eau collectif appelé «BarEaumètre », qui vise à mettre en lumière les actions déployées par les organismes Hlm dans le cadre de ce partenariat.

Les bailleurs sociaux sont les propriétaires d'un patrimoine bâti mais également souvent de l'ensemble des infrastructures associées (voiries, réseaux d'eau, d'assainissement, espaces verts et de nature,...), qui représentent des surfaces conséquentes de l'espace urbain. Ils sont donc un acteur clé de la ville perméable et durable, au cœur de la politique de la ville. Leurs opérations courantes ou plus structurantes constituent des opportunités pour une autre gestion de l'eau (infiltration dans les espaces verts ou surfaces perméables, réutilisation,...) et préservation voire amélioration de la biodiversité, pour des projets économiques et un meilleur cadre de vie.

Les objectifs fixés dans le Challenge Eau sont de doubler le rythme des m2 désimperméabilisés sur 3 ans pour atteindre l'équivalent de 90 terrains de foot, et de multiplier par deux le nombre de récupérateurs d'eau de pluie installés. Pour y arriver, les organismes Hlm doivent monter des dossiers d'aide technique et financière auprès des agences de l'eau.

La présentation du « BarEaumètre » est disponible sur le Centre de ressources de l'Union sociale pour l'habitat :

[Lancement du grand Challenge Eau "BarEaumètre" avec les agences de l'eau | L'Union sociale pour l'habitat \(union-habitat.org\)](https://www.union-habitat.org)

[Panorama des solutions pour une meilleure gestion de l'eau à la parcelle et dans les logements.](#)

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 566 opérateurs Hlm (fin 2022) à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2022, les organismes Hlm ont mis en chantier 66 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,37 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2022, 16 300 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Les agences de l'eau sont des établissements publics du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Leur mission est de financer les ouvrages et actions qui contribuent à atteindre le bon état des eaux, à préserver les ressources en eau et la biodiversité et à lutter contre les pollutions. Pour ce faire, elles perçoivent des redevances auprès de l'ensemble des usagers. Celles-ci sont redistribuées sous forme de subventions aux collectivités locales, aux industriels, aux agriculteurs, aux artisans ou aux associations qui entreprennent des actions de préservation et de restauration du milieu naturel.

www.lesagencesdeleau.fr



EnImmersion.Eau



EnImmersion

Pour plus d'informations et pour toute demande de presse, veuillez contacter :

Pour l'USH : Anne Dechaumont – Tél. 01 40 75 79 39 ou 07 64 57 85 66

[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)

Pour les agences de l'eau : Florence Chaffarod - florence.chaffarod@eau-rhin-meuse.fr / Tél. 03.87.34.47.59